******

**2023-2024**

**Ecole nationale des sciences Appliquées Fès**

**ÉDUCATION DE QUALITÉ**

**Réalisé par :**

* **Mohamed Aymane Majdoub**
* **Zakaria Ouadifi**
* **Yassine Ouali**
* **Driss Sadiqui**
* **Mohamed haytem Nkhilli**
* **Sow Mouhamed Magaye**
* **Squalli Houssaini Hachem**
* **Ilyas Wadgattait**
* **Anas Zitouni**

Encadré par : Pr Lahrech

****

***Sommaire :***

**Introduction-------------------------------------------------------------------------------3**

-Education de qualité vs la qualité de l’éducation.

- Littérature scientifique.

- Les sous objectifs de l’éducation de qualité.

- Les cibles de l’éducation de qualité.

- Les organismes internationaux.

- Les organismes nationaux.

**Les formules --------------------------------------------------------------------------------26**

-Taux d’alphabétisme.

-Taux brut d'accès (TBA).

-Taux net d'accès (TNA).

-Taux de scolarisation par âge spécifique (TSA).

-Taux de redoublement.

**Les indicateurs ----------------------------------------------------------------------------31**

-Taux d’alphabétisme.

-Taux brut d'accès (TBA).

-Taux net d'accès (TNA).

-Taux de scolarisation par âge spécifique (TSA).

-Taux de redoublement.

**Les sources --------------------------------------------------------------------------------46**

**I-INTRODUCTION :**

L'éducation environnementale et au développement durable (EEDD) est une démarche pédagogique visant à éveiller la conscience des individus sur les défis écologiques et à les former à adopter des comportements respectueux de l'environnement pour la préservation de notre planète. Cette initiative s'adresse à toutes les tranches d'âge et s'étend à tous les niveaux éducatifs, depuis l'enseignement primaire jusqu'à la formation continue pour adultes.

Par ailleurs, l'Objectif de Développement Durable numéro 4 (ODD 4) établi par les Nations Unies ambitionne d'assurer une éducation de qualité pour chacun, partout dans le monde. Cet objectif vise à garantir l'accès universel à une éducation de qualité, à encourager l'apprentissage tout au long de la vie et à renforcer les compétences et connaissances des personnes.

Pour réaliser cet objectif, il est crucial de fournir une éducation de qualité à tous sans aucune forme de discrimination. Cela nécessite de s'assurer que tous les enfants, indépendamment de leur genre, origine ethnique, croyance religieuse ou condition sociale, bénéficient d'une éducation gratuite et de qualité. Promouvoir l'égalité des genres en éducation est également essentiel, en incitant en particulier à une plus grande participation des filles à l'éducation scolaire.

**II- l’éducation de qualité vs la qualité de l’éducation :**

La différence entre **« une éducation de qualité »** et « la qualité de l’éducation » réside principalement dans la portée et le focus des termes, même si les deux expressions semblent traiter d’aspects liés à l’excellence de l’éducation. Voici une explication détaillée de chaque terme :

**►Une éducation de qualité :**

-------"Une éducation de qualité" est souvent évaluée à travers le prisme des résultats individuels des apprenants, comme la réussite académique, le développement personnel et professionnel, et la capacité à s'adapter et à contribuer à la société.

**►La qualité de l'éducation :**

-------La qualité de l'éducation est souvent évaluée par des organismes nationaux et internationaux à travers des évaluations standardisées, des enquêtes et des rapports qui comparent et analysent la performance des systèmes éducatifs.

**III- Littérature scientifique :**

Dans un contexte où la discussion porte sur des sujets scientifiques, il est crucial d'aller au-delà des simples opinions et rumeurs pour accéder à des informations fiables et formuler des conclusions éclairées. La validité et la source des informations deviennent alors primordiales, surtout dans notre ère marquée par un excès d'informations disponibles sur Internet, qui regorge autant de données de haute qualité que de contenus erronés. La difficulté de discerner le vrai du faux est exacerbée par la présence en ligne d'experts dont la crédibilité peut être questionnable. Face à cette situation, **la littérature scientifique** contribuent significativement au développement mondial en éveillant la conscience sur les problématiques globales, en encourageant les échanges entre cultures, en éduquant, en protégeant la diversité culturelle, et en incitant à la transformation sociale. De nombreux magazines et journaux se focalisent également sur le développement durable dans l'éducation :

***Ecole branchée*** : Ce magazine québécois se concentre sur l'utilisation des technologies en classe et sur l'enseignement de la durabilité.



***Education Week*** : un magazine hebdomadaire qui couvre l'actualité de l'éducation, les politiques éducatives et les pratiques d'enseignement.



***Green Teacher*** : Ce magazine canadien est spécialement conçu pour les éducateurs qui souhaitent enseigner la durabilité et l'environnement à leurs élèves.



***Les Cahiers pédagogiques*** : c'est une revue mensuelle qui propose des articles sur les pratiques pédagogiques innovantes et les réflexions sur l'enseignement.



***Education Next*** : un magazine trimestriel qui publie des articles sur les politiques éducatives, les innovations pédagogiques et les tendances éducatives.



**IV- les sous objectifs de l’éducation de qualité :**

**1. \*\*Réduction de la pauvreté\*\* :** L'accès à une éducation de qualité permet aux individus de briser le cycle de la pauvreté en leur fournissant les connaissances et les compétences nécessaires pour accéder à des opportunités économiques et améliorer leur situation financière.

**2. \*\*Réduction des inégalités et promotion de l'égalité des sexes\*\* :** Une éducation de qualité peut contribuer à réduire les inégalités en offrant à tous un accès égal aux opportunités d'apprentissage et en promouvant l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

**3. \*\*Promotion d'un mode de vie sain et durable\*\* :** L'éducation permet aux individus d'acquérir des connaissances sur la santé, l'environnement et le développement durable, ce qui les aide à prendre des décisions éclairées pour mener une vie saine et respectueuse de l'environnement.

**4. \*\*Favorisation de la tolérance et de la paix\*\* :** L'éducation joue un rôle essentiel dans la promotion de la tolérance, de la compréhension interculturelle et de la résolution pacifique des conflits, ce qui contribue à la construction de sociétés plus harmonieuses et pacifiques.

**5. \*\*Assurer l'égalité d'accès à une formation professionnelle abordable\*\*** : Il s'agit de garantir que chacun ait la possibilité de suivre une formation professionnelle de qualité, sans que des barrières financières ne constituent un obstacle.

**6. \*\*Éliminer les disparités entre les sexes et de richesse dans l'éducation\*\* :** Cela signifie travailler pour réduire les écarts d'accès à l'éducation entre les différents groupes sociaux, économiques et de genre.

**7. \*\*Assurer l'accès universel à un enseignement supérieur de qualité\*\* :** L'objectif est de rendre l'enseignement supérieur accessible à tous, indépendamment de leur origine sociale ou de leur situation financière, tout en garantissant la qualité de l'enseignement dispensé.

**8. \*\*Gratuité de l'enseignement primaire et secondaire pour tous d'ici 2030\*\* :** Il s'agit de garantir que l'éducation de base soit gratuite pour tous les enfants, ce qui contribue à éliminer les obstacles financiers à l'accès à l'éducation.

**9. \*\*Réduire les inégalités et atteindre l'égalité entre les genres\*\* :** L'éducation de qualité joue un rôle crucial dans la réduction des inégalités de genre en offrant aux filles et aux garçons les mêmes opportunités d'apprentissage et de développement.

**10. \*\*Investir dans l'éducation comme priorité nationale\*\* :** Il est essentiel que les gouvernements investissent suffisamment dans l'éducation pour garantir des infrastructures de qualité, des programmes éducatifs adaptés et une formation continue pour les enseignants.

**Ces objectifs soulignent l'importance cruciale de l'éducation dans la réalisation du développement durable et dans la création d'un monde plus juste, équilibré et pacifique.**

**V- les cibles de l’éducation de qualité:**

* **Éliminer les inégalités entre les sexes dans l'éducation et garantir l'égalité d'accès pour tous, y compris les personnes vulnérables.**

Cet objectif vise à assurer que les filles et les garçons, ainsi que les groupes vulnérables tels que les personnes handicapées et les autochtones, aient un accès égal à une éducation de qualité, éliminant ainsi les disparités basées sur le genre et d'autres facteurs.

* **Veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes sachent lire, écrire et compter.**

Cet objectif consiste à garantir que tous les individus, jeunes et adultes, acquièrent les compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul, ce qui est essentiel pour participer pleinement à la société, accéder à l'emploi et exercer leurs droits de manière informée.

* **Assurer que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable et la citoyenneté mondiale.**

Cet objectif vise à intégrer dans l'éducation les principes du développement durable, des droits de l'homme, de la paix et de la citoyenneté mondiale, afin de préparer les apprenants à devenir des citoyens responsables et engagés, capables de contribuer à un monde meilleur.

* **Faire construire des établissements scolaires adaptés à tous, sûrs et exempts de violence.**

Cet objectif consiste à garantir que les infrastructures éducatives soient accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées, et qu'elles offrent un environnement sûr et propice à l'apprentissage, exempt de toutes formes de violence et de discrimination.

* **Accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment dans les pays en développement.**

Cet objectif vise à renforcer les capacités des enseignants en augmentant leur nombre et en améliorant leur formation, en particulier dans les pays en développement, afin de garantir une éducation de qualité pour tous les apprenants.

* **Éducation primaire et secondaire universelle :**

D’ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d’égalité, un cycle complet d’enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

En particulier :

* La fourniture gratuite, financée par les pouvoirs publics, de douze années d’éducation primaire et secondaire de qualité, inclusive et équitable dont au moins neuf ans obligatoires, conduisant à des résultats d’apprentissage pertinents devrait être garantie pour tous, sans discrimination.
* **Activités de développement de la petite enfance et l’éducation préscolaire universelles :**

D’ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

En particulier:

* La fourniture d’au moins une année d’éducation préscolaire de qualité, gratuite et obligatoire, est encouragée, et devrait être assurée par des éducateurs bien formés, tout comme pour le développement et les soins de la petite enfance.
* **Niveaux similaires de succès dans l’enseignement technique/professionnel et l’enseignement supérieur :**

D’ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d’égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d’un coût abordable

En particulier :

* Il est impératif de réduire les obstacles au développement des compétences, à l’éducation et la formation technique et professionnelle (EFTP), à partir de l’enseignement secondaire, ainsi que dans l’enseignement supérieur, y compris l’université, et d’offrir des possibilités d’éducation tout au long de la vie pour les jeunes et les adultes. L’enseignement supérieur devrait progressivement devenir gratuit, conformément aux accords internationaux existants.
* **Augmenter le nombre de jeunes disposant des compétences au niveau technique et professionnel :**

D’ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d’adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l’emploi, à l’obtention d’un travail décent et à l’entrepreneuriat

* **Augmenter le nombre de bourses d’études offertes aux pays en développement :**

D’ici à 2030, augmenter considérablement à l’échelle mondiale le nombre de bourses d’études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d’Afrique, pour financer le suivi d’études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d’ingénieur, dans des pays développés et d’autres pays en développement

Sources :

**V- les organismes internationaux:**

Dans la perspective d’atteindre les 17 objectifs de développement durables, plusieurs organismes internationaux proposent leur aide.

Ces organismes internationaux jouent un rôle crucial dans la promotion de l'éducation de qualité, de la santé, du développement économique et social, ainsi que dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable. On peut citer parmi ces derniers:

* UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) :

Fondée en 1945, l'UNESCO est chargé de promouvoir la paix et la sécurité en renforçant la collaboration internationale à travers l'éducation, la science, la culture et la communication. Basée à Paris, en France, elle travaille à la mise en œuvre de politiques éducatives efficaces, à la préservation du patrimoine culturel mondial et à la promotion de la diversité culturelle.

* UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) :

Établi en 1946, l'UNICEF a pour mission de protéger les droits des enfants dans le monde entier. Basée à New York, aux États-Unis, cette organisation travaille à répondre aux besoins fondamentaux des enfants en matière de santé, d'éducation, d'égalité et de protection, en mettant un accent particulier sur les enfants les plus vulnérables et marginalisés.

* Banque mondiale :

Fondée en 1945, la Banque mondiale est un organisme spécialisé des Nations Unies qui fournit des financements et des conseils aux gouvernements des pays en développement. Son objectif principal est de réduire la pauvreté, de promouvoir la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées à travers le monde. Son siège est à Washington, D.C., aux États-Unis.

* Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) :

Établi en 1969, l'UNFPA travaille à garantir que chaque grossesse soit désirée, chaque accouchement soit sans danger et chaque jeune atteigne son plein potentiel. Basée à New York, aux États-Unis, cette organisation se concentre sur les questions de santé sexuelle et reproductive, ainsi que sur l'autonomisation des femmes et des filles.

* PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) :

Créé en 1965, le PNUD vise à éliminer la pauvreté, à promouvoir le développement durable et à renforcer la résilience des communautés dans le monde entier. Basé à New York, aux États-Unis, il fournit une assistance technique et financière aux gouvernements pour la mise en œuvre de programmes de développement, y compris dans le domaine de l'éducation.

* Organisation internationale de la Francophonie (OIF) :

Fondée en 1970, l'OIF promeut la langue française et les valeurs de la Francophonie à travers le monde. Basée à Paris, en France, elle s'engage également dans le développement économique, social et culturel de ses pays membres, en encourageant notamment l'éducation de qualité en français.

* Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) :

Créée en 1963, la BAD œuvre pour le développement économique et social de l'Afrique. Basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, elle accorde une attention particulière à l'éducation, en soutenant des projets visant à améliorer les systèmes éducatifs et à accroître l'accès à une éducation de qualité sur le continent.

* Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) :

Fondée en 1950, le HCR protège les droits des réfugiés à travers le monde. Basée à Genève, en Suisse, l'agence considère l'éducation comme un élément essentiel de sa mission et travaille à garantir l'accès à une éducation de qualité pour les populations déplacées, notamment les enfants réfugiés.

* Save the Children :

Fondée en 1919, Save the Children est une organisation mondiale de défense des droits des enfants. Basée à Londres, au Royaume-Uni, elle met en place des programmes éducatifs pour offrir une éducation de qualité aux enfants, en particulier dans les zones touchées par les conflits et les crises humanitaires.

* Education Above All Foundation (EAA) :

Fondée en 2012, la Fondation EAA s'engage à garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants. Basée à Doha, au Qatar, elle met en œuvre des programmes éducatifs dans les zones de conflit et de crise, en collaboration avec divers partenaires, pour promouvoir l'éducation inclusive et équitable.

**V- les organismes nationaux:**

Les organisations nationales du Maroc qui jouent un rôle essentiel dans la promotion et l'amélioration de l'éducation de qualité :

A logo with lions and text

Description automatically generated with medium confidence

1. **Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique *:*** *a été créé en 1959*

C'est l'organe gouvernemental chargé de la politique éducative et de la gestion du système éducatif au Maroc.

A logo with a red and black design

Description automatically generated

2. **Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique** *: a été créé en 1999*

C'est une instance consultative qui contribue à l'élaboration de la politique éducative et à l'amélioration de la qualité de l'éducation au Maroc.

A close-up of a logo

Description automatically generated

3. **Académies régionales d'éducation et de formation (AREF) :**

*Les académies régionales ont été mises en place dans le cadre de la réforme de l'éducation en 2009*

Elles sont chargées de la mise en œuvre de la politique éducative au niveau régional, en veillant à la qualité de l'enseignement et de la formation.

A blue symbol with white text

Description automatically generated

4. **Institut royal de la culture amazighe (IRCAM)** : *a été créé en 2001*

Il contribue à la promotion et à la préservation de la culture amazighe, y compris dans le domaine de l'éducation.

A logo with a curved line

Description automatically generated

5. **Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation** :

*a été créée en 2001*

Elle soutient divers projets visant à améliorer la qualité de l'éducation et de la formation au Maroc.

A blue and green book

Description automatically generated

6. **Association Marocaine pour le Développement, l'Éducation et la Formation (AMDEF):**

*La date exacte de la création de l'AMDEF n'est pas spécifiée, mais elle est active depuis de 10 années dans le domaine de l'éducation.*

Elle œuvre pour la promotion de l'éducation de qualité à travers des programmes et des projets innovants.

Blue text on a black background

Description automatically generated

**7. La Fondation Marocaine pour la Promotion de l’enseignement Préscolaire (FMPS)** *est une association à but non lucratif, dotée de l’utilité publique depuis décembre 2009,*

Ayant une Assemblée Générale et dirigée par un Conseil d’Administration. La FMPS met en œuvre divers programmes et projets visant à sensibiliser à l'importance de l'éducation préscolaire, à renforcer les capacités des enseignants et à améliorer les infrastructures des établissements préscolaires.

Ces organisations, parmi d'autres, contribuent de manière significative à la promotion et à l'amélioration de l'éducation de qualité au Maroc, en mettant en place des programmes, des projets et des politiques visant à garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les citoyens.

Les objectifs et missions de quelques-unes des organisations nationales du Maroc dans le domaine de l'éducation de qualité :

**1. Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique :**

- **Objectif** : le Programme NAJAH propose un programme d’action visant à répondre à quatre objectifs clés :

1. Il s’agit avant tout de rendre effective l’obligation de scolarité jusqu’à l’âge de 15 ans.
2. Le Programme NAJAH vise, en second lieu, à stimuler l’initiative et l’excellence au lycée et à l’université
3. le Programme NAJAH s’attachera à affronter les problématiques transversales du système,
4. le Programme NAJAH se veut volontairement ambitieux, l’obligation de se donner les moyens de le réussir est une condition déterminante.

- **Mission** :

Missions de procéder à la fabrication locale de matériel pédagogique préscolaire et d’apporter un appui pédagogique aux structures préscolaires environnantes, notamment à travers l’organisation de sessions de formation continue pour les éducateurs.

**2. Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique :**

- **Objectif** :

1. Former un citoyen utile pour lui-même et pour sa société ;
2. Répondre aux exigences du projet de société démocratique et développemental ;
3. Contribuer à l'engagement du pays dans l'économie et la société du savoir, et renforcer sa position parmi les pays émergents ;
4. Faire passer le Maroc d'une société consommatrice de connaissance à une société de diffusion et de production de celle-ci, notamment en développant la recherche scientifique et l'innovation, en maîtrisant les technologies numériques, et en encourageant le génie et l'excellence.

- **Mission** :

1. La qualification et la facilitation de l'intégration économique, sociale et culturelle
2. La recherche et l'innovation
3. La formation et l'encadrement
4. L'éducation sociale et l'éducation aux valeurs dans ses dimensions nationale et universelle
5. L'éducation, l'apprentissage et la culture
6. Qualité pour tous
7. L'avancement individuel et de la société
8. Trois fondements de la nouvelle école
9. La justice et l'égalité des chances

**3. Académies régionales d'éducation et de formation (AREF) :**

- **Objectif** : Mettre en œuvre la politique éducative nationale au niveau régional, en veillant à la qualité de l'éducation et de la formation.

- **Mission** : Gérer les établissements scolaires et les programmes éducatifs au niveau régional, en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale.

**4. Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) :**

- **Objectif** :

La généralisation de l’enseignement de l’amazighe et la diffusion de la langue et de la culture amazighes dans la sphère publique via les médias, les événements culturels etc.

- **Mission** :

Développer des programmes et des outils pédagogiques pour l'enseignement de la langue amazighe, et soutenir la recherche dans ce domaine.

**5. Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation** :

- **Objectif** :

1. Le financement du logement principal ;
2. L’accès aux soins médicaux ;
3. La promotion de l’éducation, de la formation et de la culture ;
4. La réalisation et l’animation d’équipements socio-culturels, sportifs et touristiques ;
5. L’accès aux voyages et aux loisirs.

- **Mission** :

Le développement humain, social et culturel de la famille de l’éducation-formation.

**6. Association Marocaine pour le Développement, l'Éducation et la Formation:**

- **Objectif** : Promouvoir l'éducation de qualité à travers des programmes innovants.

- Mission : Mettre en œuvre des projets éducatifs visant à améliorer la qualité de l'éducation au Maroc, en partenariat avec d'autres acteurs du secteur.

**7. La Fondation Marocaine pour la Promotion de l’enseignement Préscolaire (FMPS)**

- **Objectif** :

L'organisation marocaine pour la promotion de l'éducation préscolaire œuvre pour que chaque enfant marocain bénéficie d'une éducation préscolaire de qualité d'ici 2030. Notre vision repose sur la conviction de l'État quant à l'importance de mobiliser toutes les parties prenantes du secteur pour rendre l'éducation préscolaire obligatoire, la généraliser et en garantir la qualité.

- **Mission** :

1. Garantir la mise en place d’un préscolaire de qualité.
2. Assurer l’amélioration continue des prestations pédagogiques.
3. Assurer l’acquisition des compétences qui répondent au profil de sortie de l’enfant.
4. Développer les compétences professionnelles du staff éducatif.

RESULTATS ET IMPACTS :

1. Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique :

RESULTATS ET IMPACTS :

\*Améliorer l'accès à l'éducation à tous les niveaux, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

\* Renforcer la qualité de l'éducation dispensée, en mettant l'accent sur l'amélioration des programmes d'études, la formation des enseignants et l'infrastructure scolaire.

\* Promouvoir la recherche scientifique et l'innovation pour stimuler le développement économique et social du pays.

\* Amélioration du taux d'alphabétisation et de la compétence des travailleurs, ce qui peut conduire à une croissance économique accrue.

\* Réduction des inégalités sociales et économiques grâce à une éducation plus accessible et de meilleure qualité pour tous.

A graph showing the number of students

Description automatically generated with medium confidence

2. Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique :

RESULTATS ET IMPACTS :

\* Réformes éducatives: Le CSEFRS participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de réformes éducatives visant à améliorer la qualité de l'éducation au Maroc, notamment la révision des programmes scolaires, l'amélioration de la formation des enseignants et l'adoption de nouvelles méthodes pédagogiques.

\* Orientation stratégique: Il contribue à l'élaboration de plans stratégiques à long terme pour le secteur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, en identifiant les priorités et en proposant des mesures concrètes pour les atteindre.

\* Promotion de la recherche scientifique: Le CSEFRS encourage la recherche scientifique et technologique à travers des programmes \* \*de financement, des partenariats avec les universités et les instituts de recherche, ainsi que la création de centres d'excellence.

\* Amélioration de l'enseignement supérieur: Il travaille à renforcer l'enseignement supérieur au Maroc en favorisant la qualité des programmes académiques, en encourageant la mobilité étudiante et en promouvant la collaboration internationale.

\* Évaluation et suivi: Le CSEFRS joue un rôle crucial dans l'évaluation du système éducatif marocain et dans le suivi de sa performance à travers des études, des évaluations et des rapports périodiques.

\*Innovation et technologies éducatives: Il encourage l'innovation dans l'éducation en promouvant l'utilisation des technologies éducatives, des plateformes en ligne et d'autres outils pour améliorer les processus d'apprentissage et d'enseignement.

3.Académies régionales d'éducation et de formation (AREF) :

RESULTATS ET IMPACTS :

* Décentralisation de la gestion éducative : Les AREF ont contribué à décentraliser la gestion de l'éducation, en rapprochant les décisions et les politiques éducatives des besoins spécifiques de chaque région.
* Amélioration de l'infrastructure scolaire : Elles ont œuvré à l'amélioration de l'infrastructure des établissements scolaires dans leur région respective, en construisant de nouvelles écoles, en rénovant les anciennes et en fournissant des équipements modernes.
* Formation des enseignants : Les AREF ont mis en place des programmes de formation continue pour les enseignants, afin de renforcer leurs compétences pédagogiques et de les mettre à jour sur les nouvelles méthodes d'enseignement.
* Programmes éducatifs régionaux : Elles ont développé des programmes éducatifs spécifiques à chaque région, tenant compte des particularités culturelles, linguistiques et socio-économiques locales.
* Promotion de l'éducation inclusive : Les AREF ont travaillé à promouvoir l'éducation inclusive en mettant en place des programmes et des ressources pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap et des groupes marginalisés.
* Orientation professionnelle et insertion socio-professionnelle : Elles ont développé des programmes d'orientation professionnelle et d'insertion socio-professionnelle pour les élèves, en partenariat avec les entreprises locales et les institutions de formation professionnelle.

Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation :

* + Construction et rénovation d'infrastructures éducatives : La fondation a entrepris la construction et la rénovation d'écoles, de lycées, d'internats, de bibliothèques et d'autres infrastructures éducatives à travers le Maroc, permettant ainsi l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves.
  + Programmes de formation professionnelle : La fondation propose des programmes de formation professionnelle et des ateliers de développement des compétences pour les jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle et leur employabilité sur le marché du travail.
  + Soutien aux personnes en situation de précarité : Elle apporte une aide sociale aux familles démunies en distribuant des denrées alimentaires, en fournissant un soutien médical et en facilitant l'accès à des logements décents et à des services de base.
  + Initiatives pour l'inclusion sociale : La fondation met en place des initiatives visant à promouvoir l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap en leur fournissant un accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à des services de soutien adaptés à leurs besoins.
  + Campagnes de sensibilisation et d'éducation : Elle organise des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur des questions sociales telles que la santé, l'éducation, l'environnement et les droits de l'homme, visant à promouvoir le bien-être et le développement durable des communautés.

La Fondation Marocaine pour la Promotion de l’enseignement Préscolaire (FMPS)

* Développement de l’infrastructure : La FMPS a contribué à l'amélioration de l'infrastructure des établissements préscolaires au Maroc en construisant de nouvelles écoles maternelles et en rénovant celles existantes pour les rendre adaptées aux besoins des enfants en bas âge.
* Formation des éducateurs : Elle offre des programmes de formation et de développement professionnel pour les éducateurs travaillant dans le secteur préscolaire, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de répondre aux normes pédagogiques élevées.
* Élaboration de programmes éducatifs : La FMPS participe à l'élaboration de programmes éducatifs adaptés aux besoins des jeunes enfants, en mettant l'accent sur le développement cognitif, émotionnel, social et physique dès le plus jeune âge.
* Sensibilisation et plaidoyer : Elle mène des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'importance de l'enseignement préscolaire dans le développement global des enfants et plaide en faveur de politiques publiques visant à étendre l'accès à l'éducation préscolaire à tous les enfants.
* Partenariats et collaborations : La FMPS travaille en partenariat avec les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile, les institutions académiques et d'autres acteurs pour renforcer l'enseignement préscolaire et assurer sa pérennité à long terme.
* Recherche et innovation : Elle soutient la recherche et l'innovation dans le domaine de l'éducation préscolaire, en encourageant les initiatives visant à améliorer les pratiques éducatives et à développer de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

Les formules :

Taux d’alphabétisme

Définition

Le taux d'alphabétisme est défini par le pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné qui sait lire et écrire. Le taux d'alphabétisme des adultes correspond aux 15 ans et plus, le taux d'alphabétisme des jeunes de 15 à 24 ans et des personnes âgées de 65 ans et plus. Il est généralement mesuré en fonction de la capacité à comprendre une courte déclaration simple sur la vie quotidienne. En général, la littératie englobe également la numératie et la mesure peut comprendre une simple évaluation de la capacité arithmétique. Le taux d'alphabétisme et le nombre d'alphabètes doivent être distingués de l'alphabétisme fonctionnelle, une mesure plus complète de l'alphabétisme évaluée sur un continuum dans lequel plusieurs niveaux de compétence peuvent être déterminés.

Source : <https://uis.unesco.org/fr/glossary-term/taux-dalphabetisme>

**Formule :**

Méthode de calcul

Diviser le nombre des personnes d’un groupe d’âge donné sachant lire et écrire par l’effectif total du même groupe d’âge, et multiplier le résultat par 100. Pour obtenir le taux d’analphabétisme, appliquer la même méthode en utilisant, cette fois ci, l’effectif des personnes qui ne sachent ni lire ni écrire, ou soustraire le taux d’alphabétisme du 100%.

: Taux d'alphabétisme des adultes âgés de 15 ans et plus pour l'année

: Population adulte alphabète âgée de 15 ans et plus pour l'année

: Population adulte âgée de 15 ans et plus pour l'année

  : Taux d'analphabétisme des adultes âgés de 15 ans et plus pour l'année

  : Population adulte analphabète âgée de 15 ans et plus pour l'année

Interprétation

Un taux d'alphabétisme élevé suggère l'existence d'un système d'enseignement primaire efficace et / ou de programmes d'alphabétisation qui ont permis à une grande partie de la population d'acquérir la capacité d'utiliser l'écrit (et d'effectuer des calculs arithmétiques simples) dans vie quotidienne et de continuer à apprendre. Il est courant de présenter et d’analyser les taux d’alphabétisme ainsi que le nombre absolu d’analphabètes adultes, car l’amélioration des taux d’alphabétisme peut parfois s’accompagner d’une augmentation de la population analphabète due à l’évolution de la structure démographique.

Taux brut d'accès (TBA) en première année de l'enseignement primaire

Définition : Nombre total de nouveaux inscrits dans une année donnée de l’enseignement primaire, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentagede la population ayant l’âge officiel prescrit pour l’inscription dans cette année d’études.

UNESCO. 2008. [*L’Education pour tous en 2015: un objectif accessible? Rapport mondial de suivi sur l’EPT, 2008*. Glossaire](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000157484). Paris: UNESCO.

**Formule :**

Taux brut d'accès pour l'année scolaire

Nombre total des nouveaux élèves en première année de l'enseignement primaire pour l'année scolaire

Nombre d'enfants ayant l'âge officiel a d'entrée à l'école primaire pour l'année scolaire

Interprétation :

Un taux élevé dénote une forte scolarisation de l’effectif d’une population d’âge particulier. La valeur théorique maximale de cet indicateur est égale à 100 %. Une tendance à la hausse est le signe de l’amélioration de la scolarisation dans une cohorte d’âge particulier.

Si ce taux est inférieur à 100 %, la différence entre sa valeur et 100 % indique la proportion de l’effectif d’une population d’âge particulier qui n’est pas scolarisée.

Taux net d'accès (TNA) en première année de l'enseignement primaire

Définition :

Nombre de nouveaux inscrits en 1re année du primaire ayant l’âge correspondant officiellement à l’entrée à l’école, exprimé en pourcentage de la population de cet âge

**Formule :**

Taux net d'accès pour l'année scolaire

Nombre des enfants ayant l'âge officiel a d'entrée à l'école primaire qui entrent pour la première fois en première année de l'enseignement primaire pour l'année scolaire

Effectif de la population ayant l'âge officiel a d'entrée à l'école primaire pour l'année scolaire

Interprétation :

Un taux net de scolarisation élevé pour une catégorie spécifique d’éducation de la petite enfance dénote un degré élevé de couverture des élèves de la population d’âge officiel pour cette catégorie. La valeur théorique maximale de ce taux est 100%. Les tendances à la hausse peuvent être considérées comme reflétant une amélioration de la couverture dans la catégorie spécifiée de l'éducation de la petite enfance. Lorsque l’on compare le taux net de scolarisation avec le taux brut, la différence entre les deux taux informe sur l’incidence de la scolarisation des élèves qui ont moins que l’âge (ou la tranche d'âges) officiel(le) pour fréquenter cette catégorie et de ceux qui ont dépassé cet âge (ou cette tranche d'âges). Si le taux de scolarisation est inférieur à 100 %, le complément, c'est-à-dire la différence avec 100 %, fournit une mesure de la proportion d'enfants non scolarisés dans la catégorie spécifiée d'éducation de la petite enfance. Toutefois, comme certains de ces enfants pourraient être inscrits dans l'autre catégorie de l’éducation de la petite enfance ou dans l'enseignement primaire, cette différence ne doit en aucun cas être considérée comme indiquant le pourcentage d'élèves non scolarisés..

Taux de scolarisation par âge spécifique (TSA)

Définition :

Nombre des enfants d’un âge ou d’une tranche d’âge donné scolarisés, quel que soit le niveau d’enseignement dans lequel ils sont inscrits, exprimé en pourcentage de la population du même âge ou de la même tranche d’âge.

**Formule** :

Taux de scolarisation de la population ayant l'âge a durant l'année scolaire

Effectifs scolarisés ayant l'âge a durant l'année scolaire t

Effectif de la population ayant l'âge a durant l'année scolaire

Interprétation :

Un taux élevé dénote une forte scolarisation de l’effectif d’une population d’âge particulier. La valeur théorique maximale de cet indicateur est égale à 100 %. Une tendance à la hausse est le signe de l’amélioration de la scolarisation dans une cohorte d’âge particulier.

Si ce taux est inférieur à 100 %, la différence entre sa valeur et 100 % indique la proportion de l’effectif d’une population d’âge particulier qui n’est pas scolarisée.

Taux de redoublement par année d'études (TR)

Définition :

Nombre de redoublants dans une année d’études donnée pour une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage de l’effectif de cette année d’études pour l’année scolaire précédente.

**Formule** :

Taux de redoublement pour la classe i au cours de l'année scolaire

Nombre d'élèves redoublant la classe i au cours de l'année scolaire

Nombre des élèves inscrits en classe i pour l'année scolaire

Interprétation :

Le taux de répétition devrait idéalement approcher zéro pourcent. Un taux de redoublement élevé révèle des problèmes d'efficacité interne du système éducatif et reflète peut-être un faible niveau d'instruction. Lorsqu'ils sont comparés entre les années d’études, les modèles peuvent indiquer des années d’études spécifiques pour lesquels le redoublement est plus élevé, ce qui nécessite donc une étude plus approfondie des causes et des remèdes possibles.

**Il y a aussi d'autre indicateurs comme :**

* Rapport élèves par enseignant (REE) ;
* Taux de redoublement par année d’études
* Pourcentage des enseignantes ;
* Taux brut d'accès à la dernière année du primaire (TBADA);
* Taux net ajusté de scolarisation dans le primaire
* Taux de survie par année d’études.
* Taux brut de diplômés de l'enseignement primaire (TBDP);
* Taux de promotion par année d'études (TP);
* Taux net de fréquentation

Les indicateurs :

**ӏ-Taux d’alphabétisation :**

Le taux d'analphabétisme représente le pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ne savent ni lire ni écrire dans une langue donnée.

**Tendance générale :** Entre 1994 et 2021, le taux d'alphabétisation global a connu une augmentation significative, passant de 41,6% à 65,8%. Cependant, des disparités persistent.

**Disparités :**

- **Sexe** : En 2021, les hommes affichent un taux d'alphabétisation plus élevé que les femmes (75,9% contre 56,1%).

- **Âge** : Les jeunes générations sont davantage alphabétisées que les plus âgées, avec un taux de 94,7% chez les 15-24 ans contre 39,7% chez les 50 ans et plus en 2021.

**- Milieu de résidence** : Le taux d'alphabétisation en milieu urbain est supérieur à celui en milieu rural (74,3% contre 49,8% en 2021).

**Progrès remarquables :**

- Réduction des disparités entre les sexes et les milieux de résidence.

- Amélioration notable du taux d'alphabétisation chez les jeunes générations.

**Points d’attention :**

- Un écart important persiste entre les sexes, surtout en milieu rural.

- La nécessité de poursuivre les efforts pour atteindre l'alphabétisation universelle demeure.

A screenshot of a graph

Description automatically generated

**Conclusion :** Le Maroc a réalisé des progrès considérables en matière d'alphabétisation au cours des dernières décennies. Cependant, des disparités persistent et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation pour tous.

**ӏI-Taux d’abondan scolaire :**

DEFENITION :

Le taux d'abandon scolaire est une mesure qui indique le pourcentage d'élèves ou d'étudiants qui quittent l'école avant d'avoir terminé leur programme d'études. Cela peut se produire à différents niveaux du système éducatif, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. Le taux d'abandon scolaire est souvent utilisé comme indicateur de la qualité du système éducatif et des problèmes sociaux sous-jacents.

TENDANCE GENERALE :

En réponse à une question écrite sur le décrochage scolaire au Maroc , le ministère de l'Education nationale a fait savoir que le nombre total de décrocheurs scolaires a atteint 334.664 au cours de l'année scolaire 2021-2022, soit un chiffre similaire à celui observé en 2019-2020 (331.558 décrocheurs recensés).

CATEGORIES DES ELEVES DECROCHEURS :

les élèves qui ont abandonné au cours de l'année scolaire 2021-2022 (15% de l'effectif global);

- ceux qui ont abandonné en raison de décisions du conseil de classe à la fin de l'année scolaire 2021- 2022 (54,6% de l'effectif global);

- les non-inscrits (admis ou redoublants) en 2021-2022, qui ne s'étaient pas inscrits lors de l'année scolaire 2022-2023 (30,4% de l'effectif global)

REPARTION DES ELEVES DECROUCHEURS :

Le nombre d'élèves décrocheurs pendant l'année scolaire 2021-2022 est réparti selon les niveaux d'enseignement comme suit: 76.233 pour l'enseignement primaire, 183.893 pour l'enseignement secondaire collégial et 74.538 pour l'enseignement secondaire qualifiant. L'enseignement secondaire collégial représente ainsi la part la plus importante, soit environ 55% des abandons scolaires, observe le ministère de l'Education nationale.

PROGRES REMARQUABLES:

Le ministère a pu récupérer 65.944 élèves en 2022-2023, ce qui a permis de réduire relativement l'abandon scolaire durant cette année scolaire, souligne-t-on.

Des résultats obtenus notamment grâce aux efforts déployés par le ministère sur les plans suivants:

L'élargissement de l'offre scolaire: le nombre total d'établissements d'enseignement s'élève à 11.909, dont 6.595 en milieu rural, répartis entre 8.280 écoles primaires, 2.185 écoles secondaires collégiales et 1.444 écoles secondaires qualifiantes, soit une augmentation de 2,1% par rapport à l'année 2022-2021.

- Le corps enseignant: le nombre total d'enseignants a connu une augmentation notable à l'échelle nationale, atteignant 269.015 enseignantes et enseignants actifs, soit une augmentation de 2,7% par rapport à l'année scolaire 2022-2021. Près de 48,3% du corps enseignant travaille en milieu rural.

- Le soutien social: en somme, 1.270.078 élèves ont bénéficié du programme de repas scolaires, 126.116 élèves ont bénéficié des services des internats, 530.748 ont bénéficié du transport scolaire et 4.401.328 élèves ont bénéficié de l'initiative royale "Un million de cartables". A graph with numbers and a line

Description automatically generated

CONCLUSION :

En conclusion, le taux d'abandon scolaire au Maroc reste un défi majeur pour le système éducatif. Malgré les progrès réalisés, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour identifier et résoudre les causes profondes de l'abandon, afin de garantir à chaque enfant l'accès à une éducation de qualité et de favoriser un développement socio-économique durable pour le pays.

**ӏII-Taux d’analphabétisme:**

* Le Maroc s'engage résolument dans une lutte contre l'analphabétisme, visant à réduire radicalement son taux d'ici 2024, ne dépassant pas les 5%. Cette ambition nécessite une coordination accrue des efforts pour combattre ce fléau qui a des répercussions tant sociales qu'économiques. En mobilisant l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus d'alphabétisation, le Maroc poursuit sa quête d'un avenir où chaque citoyen a accès à l'éducation, un objectif vital pour le développement du pays.
* **Abdessamih Mahmoud**, Directeur de l’Agence nationale de Lutte contre l’Analphabétisme (ANLCA), souligne l'urgence de former une "alliance nationale contre l’analphabétisme", appelant à la pleine implication et engagement de tous les acteurs. Son objectif est de poursuivre la réduction de l'analphabétisme à des niveaux encore plus bas, une initiative cruciale pour l'avenir éducatif et socio-économique du pays. Grâce aux efforts de ANLCA, 5,5 millions de personnes, des deux sexes, ont bénéficié des programmes d’alphabétisation et de post-alphabétisation depuis 2017, a précisé le ministre.
* En 2014, le taux d'analphabétisme au Maroc chez les personnes âgées de 10 ans et plus était de 32,2 %, marquant une baisse significative par rapport aux années précédentes. Cette tendance à la baisse est confirmée par une augmentation du nombre de personnes atteignant le niveau supérieur d'études, bien que les hommes affichent des taux plus élevés que les femmes. L'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme vise à accélérer les progrès en la matière, avec pour objectif de réduire le taux d'analphabétisme à 20 % d'ici 2021 et à moins de 10 % d'ici 2026.
* Selon l’UNESCO, environ 763 millions d’adultes dans le monde, incluant le Maroc, manquent encore de compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul, avec les deux tiers étant des femmes.

L'analphabétisme demeure un défi persistant au Maroc, avec environ un tiers de la population incapable de lire ou d'écrire correctement en arabe ou dans d'autres langues. Malgré les efforts des différents gouvernements marocains, ce problème semble peu évoluer. Ces dernières années, les gouvernements successifs, notamment sous Benky, El Otmani et d'autres, ont lancé des programmes d'alphabétisation visant à éradiquer l'analphabétisme d'ici 2024. Ces programmes ont été conçus pour aider les adultes à acquérir des compétences de base en lecture et en écriture. Cependant, le chemin vers l'élimination totale de ce fléau reste un défi majeur pour le Maroc, tout en étant une lutte partagée par de nombreux pays à travers le monde.

**ӏV-Dépenses publiques dans l’éducation au Maroc:**

Les chiffres exacts et les pourcentages spécifiques des dépenses publiques dans l'éducation au Maroc peuvent varier d'une année à l'autre et selon les sources. Voici quelques données générales basées sur des informations antérieures :

* **Pourcentage du budget national** : Les dépenses publiques dans l'éducation représentaient généralement entre 20% et 25% du budget national du Maroc.
* **Investissements dans l'infrastructure scolaire** : Les investissements dans l'infrastructure scolaire variaient, mais ils pouvaient représenter jusqu'à 30% des dépenses totales dans l'éducation.
* **Salaires des enseignants :** Les salaires des enseignants constituaient une part importante des dépenses, représentant généralement entre 40% et 50% du budget total de l'éducation.
* **Fournitures scolaires et programmes éducatifs :** Les dépenses pour les fournitures scolaires, les programmes éducatifs et autres initiatives pouvaient représenter environ 10% à 15% du budget total de l'éducation.

Au Maroc, l'éducation est une priorité nationale, comme en témoigne la part importante du PIB consacrée à ce secteur. En 2022, le Maroc a consacré **5,8% de son PIB** à l'éducation. Cela comprend les dépenses pour tous les niveaux d'éducation, y compris l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, les dépenses courantes consacrées à l'éducation, supérieur représentent une certaine proportion du total des dépenses dans l'enseignement supérieur public. Cela comprend les salaires des enseignants, les frais de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur et les dépenses pour les programmes de recherche et de développement.

Il est également important de noter que les dépenses publiques en éducation ne sont pas uniformément réparties dans tout le pays. Il peut y avoir des disparités entre les régions et entre les catégories sociales. Par exemple, les dépenses par élève peuvent être plus élevées dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales, ou il peut y avoir une différence dans les dépenses entre les garçons et les filles.

En somme, les dépenses publiques en éducation au Maroc sont un sujet complexe qui implique de nombreux facteurs différents. Cependant, il est clair que le Maroc s'engage à investir dans l'éducation de sa jeunesse, comme en témoigne la part importante du PIB consacrée à l'éducation. Ces investissements sont essentiels pour assurer l'avenir du pays et pour garantir que tous les citoyens ont accès à une éducation de qualité. C'est un investissement dans l'avenir du Maroc et dans le bien-être de ses citoyens.

A screenshot of a graph

Description automatically generated

**V-Les statistiques des secteurs paraprimaires,primaires,secondaires et supérieurs :**

**Secteur Paraprimaire :**

Le secteur paraprimaire comprend les établissements éducatifs destinés aux enfants en bas âge, avant l'âge d'entrée à l'école primaire.

Ces établissements peuvent inclure des garderies, des jardins d'enfants, des pré-écoles, ou d'autres programmes éducatifs préscolaires.

Les statistiques de ce secteur incluent le nombre d'établissements préscolaires, le nombre d'enseignants, et le nombre d'enfants inscrits.

**Secteur Primaire :**

Le secteur primaire englobe les écoles qui dispensent un enseignement de base aux enfants, généralement de six à douze ans.

Les statistiques de ce secteur comprennent le nombre total d'écoles primaires, le nombre d'élèves inscrits, le taux de scolarisation, le taux de réussite, et le nombre d'enseignants.

**Secteur Secondaire :**

Le secteur secondaire couvre les établissements qui offrent un enseignement aux adolescents, généralement de douze à dix-huit ans.

Cela inclut les collèges, les lycées, les écoles techniques et professionnelles, ainsi que les écoles secondaires spécialisées.

Les statistiques de ce secteur englobent le nombre d'écoles secondaires, le nombre d'élèves inscrits, le taux de réussite aux examens nationaux (comme le baccalauréat), et les données sur les parcours éducatifs des élèves (voies générales, techniques, professionnelles, etc.).

**Secteur Supérieur:**

Le secteur supérieur comprend les universités, les écoles supérieures, les instituts de technologie, et d'autres institutions qui offrent un enseignement post-secondaire.

Les statistiques de ce secteur incluent le nombre d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants inscrits dans des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs, les domaines d'études les plus populaires, les taux de diplomation, et les données sur la recherche et le développement.

En recueillant et en analysant ces statistiques dans chaque secteur, les décideurs peuvent mieux comprendre la répartition des ressources éducatives, identifier les disparités régionales ou socio-économiques, et prendre des décisions éclairées pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation à tous les niveaux.

**VI-Effectif des scolarisés :**

**Effectif des scolarisés**

Le total des scolarisés en 2021/2022, est estimé à plus de 10,24 millions, tous cycles confondus (9,7millions une année auparavant).

**Taux de féminisation**

Le taux de féminisation est de 48,7% et varie selon le cycle. De 48,0% au primaire à 51,6% au post-Bac, puis à 52,7% au cycle supérieur.

***Taux de féminisation (%) des scolarisés par niveau :***

A graph with a line and dots

Description automatically generated with medium confidence

***Source : Ministère de l’Education nationale, du Préscolaire et des Sports, et Ministère de l’Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l’innovation***

**Scolarisés par cycle**

**On compte 10,24 millions scolarisés en 2021/2022, répartis par cycle : 8,9% au préscolaire, 45,6% au primaire, 19,4% au secondaire collégial, 11,3% au secondaire qualifiant, 11,4% au supérieur et 3,3% en formation professionnelle.**

***Effectif et structure des scolarisés par niveau (en milliers) :***

A group of blue rectangular columns with numbers

Description automatically generated

***Source : Ministère de l’Education nationale, du Préscolaire et des Sports, et Ministère de l’Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l’innovation***

**Scolarisés : par cycle et secteur**

En 2021/2022, **les 10,24 millions scolarisés** sont répartis selon le cycle :

* **Primaire** Près de la moitié de ces scolarisés sont au primaire (4,67millions, contre 4,52 l’an précèdent). **La majorité fréquente les écoles du secteur public (à raison de 83,8%)**. La part du secteur privé quoiqu’en progression, reste limitée.
* **Secondaire collégial** 1,98 million élèves (1,78 l’an précèdent). **La part du secteur privé s’établit encore à près de 10%.**
* **Secondaire qualifiant** Les scolarisés à ce cycle sont de 1,16 million avec une baisse de 0,7% (soit de 7,7 mille élèves de moins) comparé à 2020/2021.
* **Supérieur** 1,17 million étudiants (1,09 million en 2020/2021), **le secteur privé accueille 5,3%.**

**VII-Enseignement de 25 ans et plus:**

**Niveau d’étude des adultes (25 ans et plus) :**

* 9,8% des adultes ont atteint le niveau d’étude supérieur. (11,5% parmi les hommes et 8,3% parmi les femmes).
* 27,4% ont atteint le niveau secondaire 37 ou post secondaire. (33,3% parmi les hommes et 21,8% parmi les femmes).
* 38,7% n’ont aucun niveau scolaire (51,3% parmi les femmes et 25,4% parmi les hommes) A graph of numbers and text

  Description automatically generated with medium confidence

**VIII-Effectif des enseignants Maroc 2023-2024:**

Le nombre total d'enseignants pour l'année scolaire 2022-2023 est de **269 015**, enregistrant une augmentation de **2,7%** par rapport à l'année précédente. Parmi eux, **144 088** enseignants travaillent au cycle primaire, **65 198** au secondaire collégial, et **59 729** au secondaire qualifiant. Environ 48,3% du corps enseignant exerce en milieu rural. Le ratio élève par enseignant a également légèrement diminué dans tous les cycles d'enseignement, passant de **27,4** à **26,7** élèves par enseignant au primaire, de **28,3** à **28,2** au secondaire collégial, et de **18** à **17,6** au secondaire qualifiant.

Pour la rentrée **2023-2024**, le ministre de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports, Chakib Benmoussa, a annoncé le recrutement de **6 000** nouveaux enseignants et la formation de plus de **7 100** autres afin de remédier à la pénurie d'enseignants au Maroc. Malgré l'accueil d'environ **8 millions d'élèves** dans les établissements scolaires publics et privés, le nombre total d'enseignants reste inférieur à **300 000**, avec un effectif de **269 015** enseignants enregistré pour l'année scolaire **2022-2023**. Cette situation souligne l'importance de renforcer les ressources humaines dans le domaine de l'éducation pour assurer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement pour tous les élèves.

Les indicateurs de performance du système scolaire ont globalement enregistré une évolution positive. La généralisation de l’enseignement a été atteinte dans le cycle primaire, avec un taux de scolarisation de 100% au secondaire collégial et une augmentation du taux au secondaire qualifiant à environ **76,9%.**

**IX-Effectif des enseignants Maroc 2023-2024:**

Le ministère de l'Education nationale et du préscolaire passe en revue les statistiques des principales composantes du secteur, à savoir l'enseignement préscolaire, l'offre scolaire, la demande sociale de l'éducation, l'appui social, les ressources humaines et l'enseignement privé. Il présente également l'évolution des indicateurs de performance les plus pertinents du système éducatif national.

>> Hausse du nombre de classes encombrées

Les trois cycles d'enseignement ont vu leurs taux de scolarisation s'améliorer :

- le taux de scolarisation au cycle primaire s'est approché de 100% (100% également pour les filles) ;

- le taux dans le cycle secondaire collégial est de 94.7% (92,7% pour les filles), contre 94,2% (92,2% pour les filles) enregistré en 2019-2020;

- le taux dans le secondaire qualifiant est de 71,1% (70,9% pour les filles) en 2020-2021, contre 69,6%6 (68,796 pour les filles) enregistre en 2019-2020.

- le taux dans le secondaire qualifiant est de 71,1% (70,9% pour les filles) en 2020-2021, contre 69,6%6 (68,796 pour les filles) enregistre en 2019-2020.

.

Le taux de préscolarisation des enfants de la tranche d'âge 4-5 ans a atteint 71,8% en 2020-2021, contre 71,9% en 2019-2020, soit une baisse de 0,6 point de pourcentage.

En ce qui concerne les classes à cours multiples, qui représentent environ 19% du total des classes au cycle primaire, leur part est passée de 3,6% enregistrée en 2019-2030 à 4% en 3030-3031.

La part des classes formées de deux et trois niveaux est d'environ 9696 en 2020-2021, contre 96,4% l'année précédente.

Le pourcentage des classes encombrées (41 élèves et plus par classe) a relativement augmenté au cycle primaire et au secondaire qualifiant, passant de 4,7% à 6,2% au cycle primaire, et de 8,2 % à 12,2 % au secondaire qualifiant entre 2019-2020 et 2020-2021.

En revanche, au cycle secondaire collégial, ce taux a fléchi, passant de 13,2% à 10,8%.

"Cette augmentation est due, en grande partie, à l'annulation des examens de certification, de sorte que cette procédure a conduit à une augmentation du taux de réussite à la troisième année collégiale, puisque ce taux est passé de 64,1% en 2019-2020 à 88,6% en 2020-2021, soit une augmentation de 24,5%\*, avance le ministère.

Le taux d'achèvement avec redoublement est passe, au niveau de l'enseignement primaire, de 91,4% en

2019-2020 À 90,4% en 2020-2021. Au secondaire collégial, ce taux est passé de 61,4% en 2019-2030 à

62,6% en 2020-2021. De même, il a progressé en secondaire qualifiant, en passant de 3936 en 2019-2030 a 47,8% en 2020-2021.

En ce qui concerne la réussite au baccalauréat, le nombre de bacheliers admis est passé de 292.745 en juin 20z0 à 335.098 en juin 20z1. Le taux de réussite au baccalauréat est passé de

73,7% à 75,2%.

**Taux d’abandons:**

Le rapport a dressé une cartographie régionale, provinciale et communale de l’abandon, faisant aussi ressortir un constat très alarmant pour le milieu rural. En effet, «l’analyse du taux d’abandon dans l’enseignement public en 2018, tous cycles confondus, place les régions du Sud, la région de Draa-Tafilalet et celle de Souss-Massa en bas du classement, c’est-à-dire avec les taux d’abandon les plus faibles (de 5,09% à 6,39%)», souligne le rapport. Les régions les plus touchées dans les trois cycles sont, en revanche, Marrakech-Safi, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Béni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et l’Oriental (de 7,42% à 7,86%). En ce qui concerne Casablanca-Settat et Fès-Meknès, elles se positionnent au milieu avec 6,87% et 7,2% respectivement.  
Dans le milieu urbain, les régions du Sud gardent pratiquement leur positionnement avec des taux d’abandon faibles. Ce sont plutôt les villes des régions de Béni-Mellal-Khénifra, l’Oriental et Tanger-Tétouan-Al-Hoceima où le phénomène de l’abandon est le plus catastrophique.

**A blue and white card with numbers and numbers

Description automatically generated**

LES SOURCES

Partie 1 (Introduction):

<https://www.centraider.org/objectif-developpement-durable/education-de-qualite/>

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/#:~:text=L'%C3%A9ducation%20est%20la%20cl%C3%A9,l'%C3%A9galit%C3%A9%20entre%20les%20genres>

https://phytochemia.com/fr/2016/11/03/la-litterature-scientifique-cest-quoi-partie-1-de-2/

https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/

<https://campaignforeducation.org/fr/cadres-cles/sdg-4-et-cibles>

[Institut Royal de la Culture Amazighe | Actualités (ircam.ma)](https://www.ircam.ma/fr)

[(25) Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique: نظرة عامة | LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/csefrs/?originalSubdomain=ma)

[Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l’Éducation-Formation (fm6education.ma)](https://fm6education.ma/la-fondation/)

[Association Marocaine pour le Développement, l'Éducation et la Formation | الجمعية المغربية للتنمية والتربية والتكوين (assohelp.org)](https://www.assohelp.org/ar/asso-838-association-marocaine-pour-le-developpement-l-education-et-la-formation)

[ملخص الرؤية – الرؤية الإستراتيجية لإصلاح منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي (csefrs.ma)](https://vision.csefrs.ma/resume/)

[Microsoft Word - Rapport education\_190608.doc (unesco.org)](https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/morocco_programme_urgence_najah_rapport_detaille_version_projet.pdf)

[Maghress :](https://www.maghress.com/fr/lematin/55409)

[Rapport d'activités 2021.pdf (fmps.ma)](https://fmps.ma/Rapport%20d'activit%C3%A9s%202021.pdf)

[Le Conseil (csefrs.ma)](https://www.csefrs.ma/le-conseil/presentation-du-conseil/le-conseil/?lang=fr)

[Institut Royal de la Culture Amazighe | Missions de l’IRCAM](https://www.ircam.ma/fr/ircam/missions-de-ircam)

Patie2(Formules) :

L'INSTITUT DE STATIQUE DE L'UNISCO ; INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ; NOVEMBRE 2009.

[untitled (gpe-afrique.com)](https://www.gpe-afrique.com/moodledata/filedir/8e/88/8e88810b7bc55d682919f6be462bd94975c5eba6) :

<https://www.gpe-afrique.com/moodledata/filedir/8e/88/8e88810b7bc55d682919f6be462bd94975c5eba6>

<https://uis.unesco.org/fr/glossary>

Patie3 (Les Indicateurs):

-[Les Indicateurs sociaux du Maroc, Edition 2023 (hcp.ma)](https://www.hcp.ma/Les-Indicateurs-sociaux-du-Maroc-Edition-2023_a3729.html)

-LES INDICATEURS SOCIAUX DU MAROC /MEDIAS24.COM)

<https://quid.ma/societe/alphabetisation-au-maroc-lheure-est-a-laction-commune/>

<https://www.lepetitjournalmarocain.com/2023/04/08/maroc-eradication-analphabetisme-2029/>

Dépenses publiques en éducation (% du PIB) - Morocco | Data. <https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SE.XPD.TOTL.GD.ZS?locations=MA>.

(2) Dépenses courantes consacrées à l’éducation, supérieur (% du total des .... https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SE.XPD.CTER.ZS?locations=MA.

(3) Dépenses publiques éducatives et performance scolaire au Maroc. Une .... <https://hal.science/hal-01689120/file/NarjisBennouna_BIJOU_mohammmed.pdf>.

<https://www.hcp.ma/Les-Indicateurs-sociaux-du-Maroc-Edition-2023_a3729.html>

<https://laquotidienne.ma/article/infos-societe/maroc-education-bilan>

<https://aujourdhui.ma/societe/leducation-nationale-dresse-son-bilan-2022-2023>